

Monsieur Le Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris, France

Saint-Martin-de-Crau le 8 octobre 2026

Objet : Ligne THT Jonquières-Fos – Demande d’entretien et appel à une solution concertée
En copie : voir page 2

Monsieur le Président de la République,

Nous nous adressons à vous au nom du Collectif THT 13/30 et de l’ensemble des acteurs du territoire des régions Sud et Occitanie mobilisés contre le projet de ligne aérienne à très haute tension entre Jonquières-Saint-Vincent (Gard) et Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône).

Alors que l’action de l’État et de RTE sur la déclaration d’utilité publique (DUP) suit son cours, dans un contexte de demandes de modifications réglementaires récentes (MECDU, ajustements de la loi Littoral), la tension ne cesse de croître sur nos territoires de Camargue, de Crau et de Terre d’Argence.

Le 19 septembre dernier, plus de 2.500 personnes ont répondu à notre appel au théâtre antique d’Arles, dans l’une des plus fortes mobilisations citoyennes de ces dernières années. Plus de 140 élus, maires, députés, sénateurs, conseillers départementaux, anciennes ministres, conseillers municipaux ainsi que les représentants des présidents des régions Sud et Occitanie, ont signé le « Serment des élus », acte politique majeur appelant l’État à « ouvrir un dialogue territorial exigeant, constructif et durable » pour concilier décarbonation, réindustrialisation, souveraineté énergétique, agriculture, préservation de l’environnement et protection des patrimoines.

Quelques jours plus tard, le tribunal administratif de Marseille, saisi en référé par RTE, a estimé que l’urgence du projet n’était « pas vraiment définie » et a ordonné une médiation. Cette décision augure d’un contentieux plus complexe et plus long que ce qu’envisageaient RTE et l’État, et confirme la nécessité d’une approche apaisée et négociée.

Face à cette situation, deux voies s’offrent désormais à vous. Un rapport de force, déclenché par une procédure de Déclaration d’Utilité Publique (DUP) qui conduirait inévitablement à une logique perdant-perdant : contentieux durables, images de charges des forces de polices contre les citoyens, montée des extrêmes et politisation accrue du débat à l’approche de l’élection présidentielle. Les traces politiques et sociales d’un tel passage en force seraient indélébiles.

Ou alors, une solution gagnant-gagnant, construite avec le territoire, ses acteurs et ses élus. Notre position va dans ce sens et reste résolument constructive. Nous souhaitons permettre à l’État d’atteindre ses objectifs de décarbonation et de réindustrialisation de la zone Fos-Berre-Provence, tout en préservant les équilibres environnementaux, agricoles et touristiques qui font la richesse et la singularité de nos territoires.

La solution alternative que nous proposons, exclusivement fondée sur des processus RTE et validée par CentraleSupélec, permet d’alimenter les industriels, dont Marcegaglia déjà prêt, et Arcelor lorsqu’ils se décideront, sans imposer une ligne aérienne qui fait aujourd’hui l’unanimité contre elle.

Pourtant, cette proposition n’a pas fait l’objet d’une analyse sérieuse de la part de RTE, qui continue d’opposer des arguments génériques (coût, urgence, impact environnemental) de moins en moins crédibles au regard des récentes décisions de justice et de la mobilisation sur le terrain.

C'est pourquoi nous sollicitons un rendez-vous avec vous, Monsieur le Président, afin de vous remettre personnellement le « Serment des élus » et de vous présenter la solution alternative.

Cette décision vous appartient en propre et ne saurait être filtrée par la seule analyse de vos conseillers. Un dialogue direct à ce niveau permettrait de désamorcer l'escalade, de rassurer les investisseurs et industriels qui ont besoin de certitudes et d'un calendrier réaliste, et d'éviter une politisation supplémentaire du débat.

En cas d'accord sur une solution alternative concertée, le Collectif THT 13/30 se tient prêt à agir comme facilitateur, notamment pour éviter ou limiter les recours juridiques et accompagner la mise en œuvre d'un projet apaisé, durable et partagé. Il est tout à fait possible d'imaginer, très rapidement, un « pacte de non-agression » respectant les différentes vocations du territoire : agricoles, touristiques, naturelles et industrielles et faire de la décarbonation de la zone de Fos-sur-Mer un modèle au niveau national qui pourrait être repris par de nombreux territoires.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.

En copie

Monsieur le Premier Ministre, Madame la Ministre déléguée en charge de l'énergie, Monsieur le Ministre délégué chargé de l'Industrie, Madame la Ministre de la Transition écologique et de la Biodiversité, Monsieur le Préfet des Bouches-du-Rhône, Madame la Préfète du Gard, Monsieur le Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Madame la Présidente de la Région Occitanie, Madame la Présidente du Département des Bouches-du-Rhône, Madame la Présidente du Département du Gard, Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette, Monsieur le Président de la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence, Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence, Monsieur le Président de Nîmes Métropole.

Contacts

Jean-Laurent Lucchesi • 06.26.55.73.51 • jl.lucchesi@wanadoo.fr (porte-parole du Collectif)

Jean-Luc Moya • 06.73.28.16.82 • moya.jeanluc@gmail.com (porte-parole du Collectif)

Cyril Mares • 06.19.76.57.76 • masdesbressades@aol.com (porte-parole du Collectif)

Plus d'infos → www.sos-camargue-tht.fr



Serment des élus pour l'avenir de la Camargue, de la Crau et de la Terre d'Argence

*en faveur d'une solution
alternative à la ligne aérienne
Très Haute Tension Jonquières-
Saint-Vincent / Fos-sur-Mer*

*Théâtre Antique d'Arles
Samedi 19 septembre 2026*

Serment des élus pour l'avenir de la Camargue, de la Crau et de la Terre d'Argence en faveur d'une solution alternative à la ligne aérienne Très Haute Tension

Préambule

Ce Serment a été rédigé par le Collectif THT13/30 regroupant 36 associations œuvrant pour la préservation de nos patrimoines agricoles, environnementaux, culturels et sociaux. Il s'inscrit dans le débat autour du projet de ligne aérienne à très haute tension entre Jonquières et Fos-sur-Mer. Au-delà des différences politiques, ce texte appelle au dialogue, à l'examen objectif de toutes les alternatives et au respect de la parole des élus comme des habitants.

Nous, élu(e)s de Provence et d'Occitanie, des Bouches-du-Rhône et du Gard, de Camargue, de Crau et de la Terre d'Argence, réunis le 19 septembre 2026 à l'occasion du grand rassemblement démocratique organisé par le Collectif THT13/30, affirmons notre volonté de construire ensemble un avenir respectueux à la fois des impératifs de transition énergétique et industrielle et de la préservation de nos territoires.

Nous reconnaissons pleinement la nécessité de décarboner la zone industrielle et portuaire de Fos-sur-Mer et partageons l'ambition de réussir cette transformation, qui constitue un enjeu majeur pour l'avenir économique, industriel et énergétique de nos régions et de notre pays. Nous considérons cependant que cette ambition ne peut être dissociée des réalités, des équilibres et des richesses des territoires qui l'entourent.

La Camargue, la Crau et la Terre d'Argence constituent des espaces singuliers, porteurs de patrimoines environnementaux, agricoles, paysagers, culturels, économiques, sociaux et immatériels d'une valeur exceptionnelle. Ces derniers sont le fruit d'une longue histoire, du travail des femmes et des hommes qui y vivent et y exercent leurs activités, et d'un équilibre fragile entre les espaces naturels, l'agriculture, l'industrie, les activités économiques, les paysages et les usages. Leur préservation constitue une responsabilité collective et doit être pleinement intégrée aux décisions qui détermineront l'avenir énergétique et industriel de nos régions.

Nous affirmons ainsi que la décarbonation de Fos et la préservation de la Camargue, de la Crau et de la Terre d'Argence ne constituent pas deux objectifs incompatibles. Ils doivent au contraire être pensés ensemble, dans une approche globale et responsable permettant de concilier transition énergétique, développement économique, emploi, agriculture, biodiversité, préservation des paysages et qualité de vie des populations.

Nous rappelons également un principe fondamental de notre démocratie : les élus tiennent leur légitimité du suffrage universel et portent la voix des citoyens. Ils sont les premiers à connaître les réalités locales, les équilibres existants, les attentes des populations et les conséquences concrètes que peuvent avoir les grands projets d'aménagement.

À ce titre, nous demandons solennellement à l'État de respecter pleinement cette légitimité et de reconnaître leur rôle essentiel dans les décisions qui engagent leur avenir. La concertation ne peut intervenir une fois les choix déjà arrêtés. Elle doit être honnête et objective, surtout lorsque d'autres solutions qu'une ligne aérienne Très Haute Tension sont encore possibles, afin que les collectivités et leurs représentants puissent réellement contribuer à la décision finale.

Nous demandons que les différents scénarii permettant de répondre aux besoins énergétiques liés à la décarbonation de la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer soient examinés avec transparence, sans a priori. Nous souhaitons que les décisions soient prises à partir d'une vision d'ensemble et d'une évaluation objective des différentes options, dans le respect de l'intérêt général.



Nous affirmons notre attachement au dialogue, à la recherche de solutions et au dépassement des oppositions : celle de l'industrie à l'environnement, l'économie à la ruralité ou la zone de Fos-sur-Mer aux communes qui l'entourent. Nous voulons au contraire que la transformation de celle-ci puisse réussir sans que son développement se fasse au détriment des patrimoines et des équilibres de la Camargue, de la Crau et de la Terre d'Argence.

Nous considérons que le respect de la représentation démocratique constitue une condition essentielle de la réussite de cette transformation. Les citoyens doivent pouvoir être entendus à travers leurs représentants élus et doivent pouvoir participer véritablement aux décisions qui déterminent leur avenir.

Nous autres élus, appelons l'État à ouvrir un dialogue territorial exigeant, constructif et durable avec l'ensemble des acteurs concernés, afin de rechercher les solutions permettant de concilier décarbonation, réindustrialisation, souveraineté énergétique, développement économique, agriculture, préservation de l'environnement et protection des patrimoines de nos territoires.

En faisant ce serment, nous affirmons notre volonté de défendre collectivement ces principes, au-delà des sensibilités politiques et des différences de responsabilités, parce que nous partageons une même conviction : l'avenir de Fos-sur-Mer, de la Camargue, de la Crau et de la Terre d'Argence ne peut être décidé sans leurs élus et sans leurs habitants.

Parce que la transition énergétique doit être compatible avec la justice territoriale, parce que la réindustrialisation doit respecter les équilibres locaux et parce que la démocratie suppose que les citoyens puissent participer aux décisions qui engagent durablement leur cadre de vie, nous réaffirmons aujourd'hui notre volonté de construire cet avenir ensemble.

Décarboner, développer, préserver et décider ensemble : tel est le principe que nous portons collectivement pour l'avenir de nos territoires.

Arles, le 19 septembre 2026





Signataires du Serment des élus pour l'avenir de la Camargue, de la Crau et de la Terre d'Argence

140 élu·es

**16 organisations agricoles
49 associations citoyennes
et de protection de
l'environnement**

3 anciennes Ministres

5 député·es

6 sénatrices et sénateurs

2 Président·es de Région

24 maires

3 conseilleres et conseillers régionaux

**7 conseillères et conseillers
départementaux**

100 conseillers municipaux

Signataires du Serment des élus pour l'avenir de la Camargue, de la Crau et de la Terre d'Argence

Théâtre Antique d'Arles • Samedi 19 septembre 2026

Président·es de Région *

Carole Delga (Présidente de la Région Occitanie)

Renaud Muselier (Président de la Région Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur)

Député·es

Mme Delphine BATHO (Députée des Deux Sèvres)

M. Hendrik DAVI (Député des Bouches-du-Rhône)

M. Yoann GILLET (Député du Gard)

M. Julien SANCHEZ (Député européen)

M. Emmanuel TACHÉ (Député des Bouches-du-Rhône)

Sénatrices, Sénateurs

M. Guy BENARROCHE (Sénateur des Bouches-du-Rhône • ancienne Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie)

Mme Valérie BOYER (Sénatrice des Bouches-du-Rhône)

Mme Marie-Arlette CARLOTTI (Sénatrice des Bouches-du-Rhône • ancienne Ministre déléguée aux Personnes handicapées et à la Lutte contre l'exclusion)

Mme Brigitte DEVÉSA (Sénatrice des Bouches-du-Rhône)

Mme Mireille JOUVE (Sénatrice des Bouches-du-Rhône)

M. Stéphane RAVIER (Sénateur des Bouches-du-Rhône)

Maires

M. Jérémie BECCIU (Maire de Boulbon)

M. Vicent BOUGET (Maire de Nîmes) *

M. Jean-Christophe CARRE (Maire de Maussane)

M. Nelson CHAUDON (Maire de Beaucaire • Président de la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence)

M. Patrick DE CAROLIS (Maire d'Arles • Président de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette)

M. Jean David CIOT (Maire du Puy-Sainte-Réparade)

Mme Séverine DELLANEGRA (Maire de Saint-Martin-de-Crau)

M. Frédéric DURAND (Maire d'Eyguières)

M. Alexandre DUCOURET (Maire de Tarascon)

M. Lionel ESCOFFIER (Maire d'Aureille)

M. Laurent FABRE (Maire de Noves)

M. Jean-Marie FOURNIER (Maire de Jonquières-Saint-Vincent) *

M. Alain FOUQUE (Maire de Fourques)

M. Eric LECOFFRE (Maire de Maillane)

M. Juan MARTINEZ (Maire de Bellegarde) *

M. Gérard GARNIER (Maire de Fontvieille) *

M. Hervé GRANIER (Maire de Gardanne)

Mme Pascale LICARI (Maire du paradou)

M. Jean MANGION (Maire de Saint-Etienne-du-Grès)

Président du Parc Naturel Régional des Alpilles)

M. Thibaut MENA (Maire des Saintes-Maries-de-la-Mer)

M. Michel PECOUT (Maire de Graveson)

M. Philippe PIGNON (Maire de Rousset) *

Mme Laurie PONS (Maire de Saint-Pierre-de-Mezoargues)

M. Frédéric VIGOUROUX (Maire de Miramas) *

* Représenté·e



Signataires du Serment des élus pour l'avenir de la Camargue, de la Crau et de la Terre d'Argence

Théâtre Antique d'Arles • Samedi 19 septembre 2026

Conseillères régionales, Conseillers régionaux

Mme Anne CLAUDIUS-PETIT (Conseillère régionale • Région Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur • Présidente du Parc Naturel Régional de Camargue)

M. Cyril JUGLARET (Conseiller régional • Région Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur)

M. Jean-Pierre RICHARD (Conseiller régional • Région Occitanie)

Conseillères et Conseillers départementaux et métropolitains

Mme Martine AMSELEM (Conseillère départementale des Bouches-du-Rhône)

Mme Laurence BARDUCA (Conseillère départementale du Gard)

Mme Marie-Pierre CALLET (Vice-Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône)

M. Jean-Pierre FUSTER (Conseiller départemental du Gard)

Mme Mandy GRAILLON (Conseillère départementale des Bouches-du-Rhône)

M. Lucien LIMOUSIN (Vice-Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône)

Mme Sybille JANNEKEYN (Conseillère métropolitaine du Gard • Vice-Présidente de Nîmes Métropole)

Serment des élus

Pour l'avenir de la Camargue,
de la Crau et de la Terre d'Argence
en faveur d'une solution alternative
à la ligne aérienne Très Haute Tension

« Décarboner, développer, préserver et décider ensemble :
tel est le principe que nous portons collectivement
pour l'avenir de nos territoires »

(Liste de signatures des élus signataires du serment)

Théâtre Antique d'Arles
Samedi 19 septembre 2026

Structures solidaires soutenant l'action du Collectif THT13/30 et la solution alternative

Le Collectif THT 13/30

- Alternatiba Martigues
- A nous la draille
- Arles Camargue Environnement Nature
- Association Bachaga Boualam
- Association de défense de l'environnement et du terroir de la plaine de Beaucaire
- Association des amis du Château de Giraud
- Association du hameau de Gageron
- Agir pour la Crau
- Association des Eleveurs de Chevaux de race Camargue
- Association des Riverains de l'Etang du Vaccares
- Association pour la Sauvegarde de l'Environnement de Fontvieille
- Association Sauvegarde de la Terre d'Argence
- Association de Sauvegarde des Terres de Camargue et de Crau
- Centre Ornithologique du Gard
- CIV de Mas-Thibert
- Collectif Anti-Nuisances Environnement
- Collectif Cistude
- Collectif des Riverains Arles et plaine de la Crau 13
- Collectif des Riverains de Pont-de-Crau
- Comité de défense et d'intérêt du village de Mas-Thibert
- Cosmogol
- Dessine moi la Camargue
- Deducima
- Fédération des Manadiers
- France Nature Environnement Bouches-du-Rhône
- L'Etang Nouveau
- Les Flamants Roses du Trébon
- La Camargue à l'Unesco
- Ligue de Défense des Alpilles
- Ligue des Droits de l'Homme (section Arles)
- Mas Baudran
- Nature Citoyenneté Crau Camargue Alpilles
- Observatoire des Projets Ecocides de Provence
- Patrouilleurs Equestres Prévention Incendie France 13
- Pour une Camargue responsable
- Symcrau
- Vigueirat Nature

Organisations agricoles des Bouches-du-Rhône

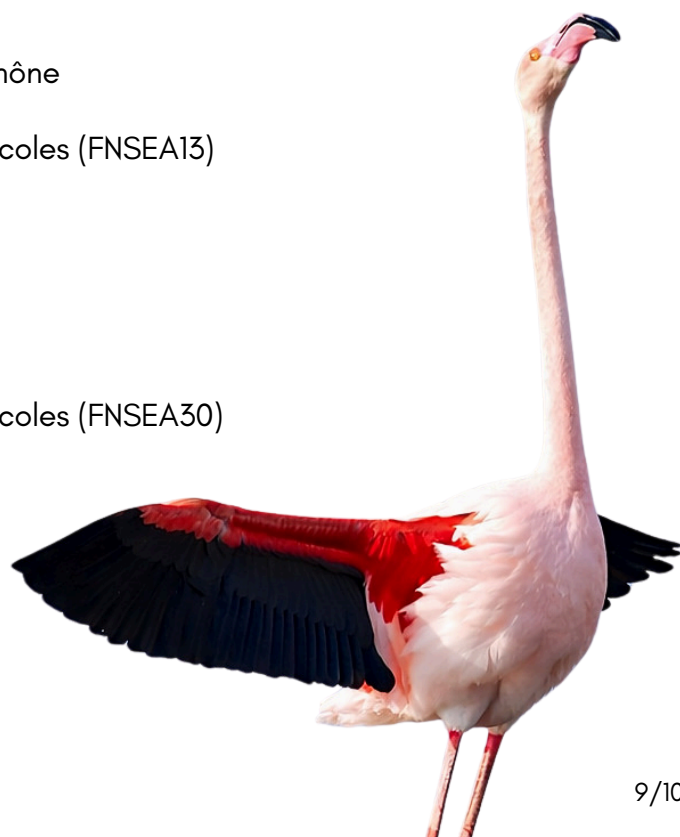
- AOP Taureau de Camargue,
- Arrosants de la Crau
- Bovin 13
- Comité du Foin de Crau
- Coordination rurale (CR13)
- Fédération Départementale Ovine des Bouches-du-Rhône
- Fédération des Manadiers
- Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA13)
- Jeunes Agriculteurs des Bouches-du-Rhône (JA13)
- Syndicat des Vignerons du Pays d'Arles

Organisations agricoles du Gard

- AOC Costières de Nîmes
- Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA30)
- Fédération des Vignerons indépendants du Gard
- Coopération viticole 30
- IGP Gard et Côteaux du Pont du Gard
- Jeunes Agriculteurs du Gard (JA30)

Autres organisations

- Fédération des Chasseurs des Bouches-du-Rhône
- Groupe Cynégétique Arlésien



Structures solidaires soutenant l'action du Collectif THT13/30 et la solution alternative

Gestionnaires d'espaces naturels

- Parc Naturel Régional de Camargue
- Réserve Naturelle Nationale de Camargue (gérée par la Société Nationale de Protection de la Nature)
- Réserve Naturelle Nationale des Coussouls de Crau (gérée par le Conservatoire des Espaces Naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône)
- Réserve Naturelle Nationale des Marais du Vigueirat (gérée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux)
- Réserve Naturelle Régionale de l'Ilon (gérée par le Parc Naturel Régional des Alpilles)
- Réserve Naturelle Régionale Poitevine Regarde-Venir (gérée par le Conservatoire des Espaces Naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- Réserve Naturelle Régionale Tour du Valat (gérée par la Fondation Tour du Valat)

Acteurs du monde culturel

- Actes Sud (Françoise Nyssen • Fondatrice de l'Ecole du domaine du Possible, Présidente du Conseil de Surveillance d'Actes Suds, Présidente du Festival d'Avignon, ancienne Ministre de la Culture)
- Les Suds à Arles (Marie-José Justamond • Présidente)

Théâtre Antique d'Arles
19.09.26

